



AVIS AUX NAVIGATEURS

PORT DE PLAISANCE DE LA ROCHELLE



Avis N° 09/2021 - Objet : accès restreint cale capitainerie

Les plaisanciers et utilisateurs du Port de Plaisance de La Rochelle sont informés que :
En raison de la mise à l'eau d'un multicoque, la cale capitainerie sera encombrée le :

Lundi 1er mars 2021, de 08h30 à 16h00.

Un catamaran de type Algéria 67, de 21m x 10m sera échoué sur la moitié ouest de la cale en partie haute.

L'accès à la cale et la mise à l'eau des autres bateaux sont maintenus, pour tous les utilisateurs, mais avec une capacité de manœuvre restreinte.

L'attention des navigateurs est attirée sur le fait que cette opération représente un obstacle et qu'ils devront :

- Manœuvrer avec prudence à proximité du catamaran
- Ne pas entraver ses mouvements
- Suivre scrupuleusement et immédiatement les consignes données par l'autorité portuaire

Pour toute question, vous pouvez contacter la capitainerie 24h/24, 7j/7 au : 05 46 44 41 20 ou VHF09.

Nous vous remercions de votre compréhension.

Diffusion :

- x Plaisanciers port de La Rochelle
- x Affichage capitainerie
- x Personnel capitainerie
- x Professionnels du nautisme La Rochelle
- x Croisiéristes / bus de mer / passeur
- x Associations nautiques rochelaises
- x Ports de proximité
- x CROSS Etel

Fait à La Rochelle, le 26/02/2021

Patrice BERNIER

Maitre de Port Principal,